

FDS-316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 1
SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE		
NOM DU PRODUIT: CIPADECK® TDO-99S PART “B”		
FABRICANT/ FOURNISSEUR	CPD Construction Products 219 Connie Crescent, Unit #13 Concord, Ontario Canada L4K 1L4	
NUMÉRO D’APPEL D’URGENCE 24 HR	CANUTEC: (613) 996-6666	
UTILISATION ET USAGE	Revêtement de terrasse de mouvement appliqué à la raclette et au rouleau.	
DESCRIPTION DU PRODUIT:	Revêtement de terrasse de mouvement auto-nivelant de deux composés époxy polyuréthane.	
SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS		
CLASSIFICATION DU PRODUIT	Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 1B; Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1; Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A; Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)	
	  	
MENTION D’AVERTISSEMENT	DANGER	
DÉCLARATIONS DE DANGER	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique. H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.	
CONSEILS DE PRUDENCE : PRÉVENTION	P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P260 Ne pas respirer la poussière ou la brume. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.	
INTERVENTION	P308 + P313 + P311 Si exposé ou concerné: Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303+ P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. P333+ P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et garder son confort de respiration. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.	

FDS -316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ				Page 2
STOCKAGE	P301 + P330 + P331 + P315 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenez immédiatement un avis médical / attention.			
AUTRES DANGERS	P405 Garder sous clef. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer. Le brûlage produit des vapeurs désagréables et toxiques.			
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS				
Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
Hydrocarbure aromatique	15-25	64742-94-5	>6000 mg/ Kg (Oral-Rat) >3160 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	17.1 mg/ L (Inh.- Rat)
N-aminoéthylpipérazine	7-15	140-31-8	2150 mg/ Kg (Oral-Rat) 880 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
Bisphénol A	5-10	80-05-7	3300 mg/ Kg (Oral-Rat) 3600 mg/ Kg (Dermique- Lapin)	Pas disponible
Nonyl phénol	5-10	25154-52-3	1540 mg/ Kg (Oral-Rat) 2000 mg/ Kg (Dermique- Lapin)	Pas disponible
Polybutène	5-10	9003-29-6	>34600 mg/ Kg (Oral-Rat) >10250 mg/ Kg (Dermique- Lapin)	Pas disponible
Tris, 2,4,6-diméthyl Aminométhyl phénol	3-7	90-72-2	1200 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Résine polyamide	3-7	68410-23-1	Pas disponible	Pas disponible
Huile de pin	1-5	8002-09-3	2640 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Triéthylène Tétramine	1-5	112-24-3	4340 mg/ Kg (Oral-Rat) 805 mg/ Kg (Dermique- Lapin)	Pas disponible
L'alcool benzylique	1-5	100-51-6	1230 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
SECTION 4: PREMIERS SOINS				
PREMIERS SECOURS				
CONTACT OCULAIRE	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.			
CONTACT CUTANÉ	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.			
INHALATION	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'air frais et garder la respiration confortable. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, ne donner de l'oxygène que par du personnel médical qualifié.			
INGESTION	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.			
SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS OU RETARDÉS				
CONTACT OCULAIRE	Provoque des lésions oculaires graves.			

FDS -316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

CONTACT CUTANÉ	Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes. Peut provoquer une réaction cutanée allergique (par exemple gonflement, éruption cutanée et eczéma). Des symptômes allergiques peuvent survenir dans les 12 heures suivant l'exposition.
INHALATION	Nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et les voies digestives. Les symptômes comprennent: Gêne gastro-intestinale, nausées, vomissements, crampes et diarrhée. Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE	Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	La pression dans les récipients scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur.
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote, Cyanure d'hydrogène, Ammoniac, Amines, Aldéhydes, cétones et autres vapeurs et fumées irritantes.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, porter un appareil respiratoire autonome approuvé et des vêtements étanches.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut être fait sans danger. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser l'eau s'écouler de la lutte contre l'incendie pour entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...	Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Toutes les personnes s'occupant du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Reportez-vous à la Section 8, CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE, pour plus d'informations sur les équipements acceptés.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts, les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Pour les déversements importants, endiguer la zone afin d'éviter la propagation.
MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (par exemple du sable). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés. Contactez les autorités locales compétentes.

FDS -316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4

**PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES
EN CAS DE DÉVERSEMENT**

Si un déversement / rejet dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, informez immédiatement le centre national d'intervention aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802) Quantité CERCLA à déclarer (RQ): Pas disponible.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE
MANIPULATION SANS DANGER**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les personnes souffrant d'eczéma cutané récurrent ou de problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise. Porter des gants / vêtements de protection et un appareil de protection des yeux / du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Gardez les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes extrêmes. Prendre des précautions pour éviter le mélange prématuré des composants et durcissement prématuré subséquent.

CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR

Gardez sous clef. Gardez les contenants hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Inspectez périodiquement pour des dommages ou des fuites. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Ne pas fumer dans la zone de travail.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA (AIHA WEEL)</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
HYDROCARBURE AROMATIQUE	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/ m ³)	P/D
TRIÉTHYLÈNETETRAMINE	1 ppm (peau)	P/D	P/D	P/D
L'ALCOOL BENZYLIQUE	10 ppm	P/D	P/D	P/D

**CONTRÔLES D'EXPOSITION:
VENTILATION/ MESURES D'INGÉNIERIE**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être réalisé par l'utilisation d'une ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
PROTECTION RESPIRATOIRE**

Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme OSHA (29CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Les respirateurs à cartouche de protection contre les vapeurs organiques approuvés par NIOSH sont recommandés. Des conseils devraient être demandés aux spécialistes de la protection respiratoire.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des gants / vêtements de protection. Des gants imperméables au matériau sont recommandés. Lorsqu'une exposition importante au produit est possible, utiliser une combinaison résistante, un tablier et des bottes pour éviter tout contact. L'aptitude à un lieu de travail spécifique devrait être discutée avec les producteurs des gants de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 5

PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE	Porter une protection pour les yeux / le visage. Des lunettes antiéclaboussures chimiques sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Des postes de lavage oculaire portatifs devraient être disponibles sur tous les sites d'emplois. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes de chaque lieu de travail.
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE:	Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau ; ils ne devraient cependant pas être appliqués une fois que l'exposition a eu lieu. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT / ÉTAT PHYSIQUE.....	Liquide de couleur noir
ODEUR	Amine caractéristique
SEUIL D'ODEUR	Non disponible
pH NIVEAU	Non disponible
POINT DE FUSION / CONGELATION	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Sans objet
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1)	Pas disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE@ 20 °C (68 °F)	1.05
VISCOSITÉ	2000 cPs @ 20 °C (68 °F)
VOLATILES (% en poids)	Non disponible
COV (Composés Organiques Volatils)	10 grammes / L
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% W / W)	Partiellement soluble

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides. Agents oxydants. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acide. Aldéhydes. Cétones. Acrylates.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Se reporter aux produits de combustion dangereux, section 5.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE

VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Inhalation, contact avec la peau et les yeux, ingestion, absorption cutanée.
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION	
INHALATION	Peut irriter les voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et le tube digestif. Les symptômes comprennent : gêne gastro-intestinale, nausée, vomissements, crampes et diarrhées.
CONTACT AVEC LA PEAU	Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau

FDS -316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6

CONTACT AVEC LES YEUX	peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes. Corrosif pour les yeux. Provoque des lésions oculaires graves. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation sévère avec possibilité de lésions oculaires.
EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ	L'inhalation prolongée peut causer des effets indésirables sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer.
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène chez les humains.
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par ACGIH, NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérigène.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité pour la reproduction Catégorie 2, Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce matériau est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et les règlements canadiens SIMDUT (dangereux Règlement sur les produits) (SIMDUT 2015) Classification: Sensibilisation cutanée-Catégorie 1A- Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Les yeux, la peau, les système respiratoire et système digestif. Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique Catégorie 3- Peut causer une irritation respiratoire. Non classé comme toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants.
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les eaux de surface. Éviter le rejet dans l'environnement.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. A voir les mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

EN CONFORMITÉ AVEC TOUS LES TMD; 49CFR / DOT; OACI / IATA; CRITÈRES IMDG:	Liquide corrosif, basique, organique, N.S.A. (Aminoéthylpipérazine) UN3267, Classe 8, groupe d'emballage GE II
--	---



FDS -316A
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES
UTILISATEURS Des conseils appropriés sur la sécurité doivent accompagner le colis.
TRANSPORT EN VRAC SELON
L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LA
CODE DU CIB Cette information n'est pas disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATION SUR LA LCPE Tous les ingrédients énumérés figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS)
CLASSIFICATION SIMDUT Catégorie D Division 2 Sous division A & B
Catégorie E, Corrosif
CONFORMITÉ CPR (CANADA)..... Rencontre toutes les exigences.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

ACGIH American Confederation of Governmental Industrial Hygienists
IARC..... International Agency for Research on Cancer
NTP..... National Toxicology Program
STEL Short Term Exposure Limit
PEL Permissible Exposure Limit
TLV-TWA Threshold Limit Value - Time-Weighted Average
OSHA Occupational Safety and Health Administration
NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health
RCRA Resource Conservation and Recovery Act
CPR Controlled Products Regulations
CEPA Canadian Environmental Protection Act
CERCLA Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
CAS Chemical Abstracts Service
PPE Personal Protection Equipment
P/D Pas disponible

PRÉPARÉ PAR Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE..... (905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION 8 octobre 2017

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.